

Les deux délibérations correspondantes ont été adoptées à l'unanimité par le comité syndical du SYCTOM des régions de Gien et Châteauneuf-sur-Loire.

Ces nouvelles DSP répondent au Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets, vont dans le sens de l'histoire (diminution des tonnages à enfouir et à incinérer) et répondent au surdimensionnement de l'usine à l'origine et à l'augmentation à venir de la TGAP.

Pour les élus de l'époque (environ 25 ans) il n'y avait pas de surdimensionnement du fait d'une prévision d'augmentation de la population qui n'a pas été celle attendue mais qui n'était pas complètement insensée à l'époque et que les perspectives montraient une augmentation des déchets.

Le tonnage actuel maximum est atteint à 90 % en allant chercher des déchets ailleurs mais il est compliqué d'aller chercher des tonnages à l'extérieur (tonnages tiers).

Les dépenses annuelles de GER sur l'usine étaient importantes du fait du vieillissement de l'usine, usine qui avait posé des soucis de rejet de dioxines il y a une quinzaine d'année.

Changer de four va permettre un meilleur rendement.

Les élus du SYCTOM ont d'abord pensé aux usagers du territoire.

Concernant le centre d'enfouissement, la fermeture du site en juillet 2023 avec un arrêt d'exploitation trois mois plus tôt va nécessiter de se pencher rapidement sur ce dossier.

Baisse des tarifs de l'usine et hausse des tarifs d'enfouissement qui ne permettent pas à ce jour de réduire la participation financière du SICTOM au SYCTOM